

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
CANTINE ET TRANSPORT
PROGRAMME FRANÇAIS

CANTINE

1ere période Sept déc.	2ème période janv. - mars	3ème période Avril - mai
176 000	142 000	142 000
01 Sept	15 Déc	15 Mars

CARS

Le prix du transport est fonction du lieu de résidence (voir le tableau d'échéancier ci-dessous)

Zones	Quartier desservis	1 voyage	2 voyages
Zone 1	Bonoumin1-Djibi BCEAO- Belle côte- Cocovico- Arcardes 1, 2, Panneau Koz-Attoban-Bonoumin	240.000	410.000
Zone 2	Palmeraie- Rivera 2,3- Vallon- 2 Plateaux- café versailles-Perles-22 Arr. Mahou-Star 7B-Péto Ivoire-Pharmacie les Allées- Abri 2000-Château d'eau-Groupement, 4000-Star9 -Rosiers1, 2, 3, 4, 5,6-	310.000	450.000
Zone 3	Lycée français-Rivera Golf-Pharmacie St Pierre- Rivera 3-Allabra-Adama Sanogo	340.000	500.000
Zone 4	Faya- Abata- Akouédo- Cité SIR-Génie 2000	370.000	550.000

1 voyage	Total De l'année	1ère période Sept -déc.	2ème Période Jan-mars	3eme périodes Avril-mai	Total par An (9 mois)
Zone 1	240 000 f	94 000	73 000	73 000	240.000 f
Zone 2	310 000 f	122 000	94 000	94 000	310.000 f
Zone 3	340 000 f	138 000	106 000	96.000	340.000 f
Zone 4	370 000 f	148 000	111.000	111.000	370.000 f

2 voyages	Total De l'année	1ère période Sept -déc.	2ème Période Jan-mars	3eme période Avril-mai	Total par An (9 mois)
Zone 1	410.000 f	162.000	124.000	124.000	410.000 f
Zone 2	450.000 f	172.000	139.000	139.000	450.000 f
Zone 3	500.000 f	200.000	150.000	150.000	500.000 f
Zone 4	550.000 f	220.000	165.000	165.000	550.000 f

REMARQUES

- 1 Tout trimestre entamé est intégralement dû.
- 2 Les frais de transport ne sont pas remboursables et ne peuvent être substitués aux frais de scolarité en cas de désistement ou de retrait de l'élève en cours d'année quelles que soient les raisons.
- 3 Respecter l'heure et le lieu de ramassage convenus afin d'éviter le retard de l'élève en classe.
- 4 Eviter de payer les frais de transport avec le chauffeur, les convoyeurs ou toutes autres personnes différentes du personnel de la caisse.
- 5 **En cas de retour de chèque impayé, quel que soit le motif, le parent de l'élève concerné ne sera plus autorisé au règlement par chèque. Il devra s'acquitter désormais de tous les frais par dépôt bancaire aussi, une pénalité de 10% sera appliquée sur le montant impayé en plus des frais prélevés par la banque.**
NB :
- 6 **Pour le transport, nous procédons par des points de ramassage.**
- 7 **Il n'y a pas de service de transport entre midi et quatorze heures.**

Mode de paiement des frais de transport et de la cantine :

- Virement bancaire ou dépôt d'espèces à la banque au nom de l'élève.**
Le reçu de dépôt de banque est déposé à la caisse de l'école pour enregistrement. Exiger un reçu de l'école après enregistrement.
- Chèque**

Banque : BICICI

Libellé à l'ordre de : MAKIT SKB

Numéro de compte : CI 006 01392 010351400008 31